

§12 : 5 manifestations (au lieu de 3)

Questions diverses dans autres mettre : elle a dit (on parle de la personne) qu'elle adhérerait en 2020 (au lieu de 2010...)

Dernier paragraphe : mettre § 15 et non 5.

2 - Compte-rendu de l'AG GROUPAMA

Les personnes qui devaient y assister n'ont pas pu se rendre à l'Assemblée Générale GROUPAMA du 04 octobre 2019.

3 - RDV avec le CMB et bilan comptable

Étaient au RDV, Jean-Pierre LE HIR et Bernard COURBARIAUX.

La personne en charge de notre compte va faire le nécessaire pour annuler les agios d'une quarantaine d'euros et explique que le CMB ne peut pas faire de transfert d'argent de notre livret sur notre compte courant de son propre chef, en cas de besoin ; ce qui aurait pu éviter les pénalités.

Puis Bernard COURBARIAUX évoque nos projets de l'année et a formulé les demandes suivantes :

- La fourniture de nappes publicitaires
- L'achat d'une partie de la banderole du « bain des crevettes »

Le CMB proposerait de financer la réalisation des flyers et d'étudier une subvention pour la « fête des 5 ports ».

Bernard COURBARIAUX va contacter le directeur du CMB seul habilité à étudier les demandes et propositions ci-dessus.

Jean-Pierre LE HIR nous fait part du bilan définitif du Troc et Puces :

- Recette : 2 448,40 €
- Dépense : 1 288,68 €
- Produit : 1 159,72 €

Le trésorier indique que cette année nous avons beaucoup investi (1 687,98 €), par conséquent nous ne serons pas en positif à la fin de l'année (-597,69 € au 30/09/2019) mais la trésorerie générale est positive 7 103,49 € au 30/09/2019.

4 - Compte-rendu de la réunion du CD56

C'est la SONALOM qui recevait pour la réunion du 28/09/2019. Le président remercie Marlène BASSERY, Patrick LANGLOIS et Jean-Pierre LE HIR qui ont préparé la salle et le coin café/croissants pour l'accueil des participants.

La réunion a commencé un peu en retard, certains se sont perdus dans Ploemeur.

Un des points forts de la réunion, grâce Philippe LEPORT, la réalisation gracieuse du site internet du CD56 par 3 personnes de l'AFPA qui nous ont présenté leur projet. Le site s'appellera « Pêche Plaisance 56.fr ». Les gestionnaires du site seront Philippe LEPORT et Pascal BAUDOIN. Autre information, le trésorier du CD56 a démissionné. A la fin de la réunion nous nous sommes retrouvés pour un moment convivial autour d'un apéritif puis d'un repas au « PARADOU ».

5 - CLUPIPP mise à jour

C'était la 2ème réunion. Un bilan est fait de la jetée construite en 1800 puis reconstruite en 1950 en béton. Des travaux sont à faire mais pas de date de prévue.

A Port Fontaine les mouillages devront être à plus de 10 mètres du câble sous-marin qui alimente GROIX en électricité. Les dépenses pour l'ensemble des ports de Ploemeur sont de 107 000 €, les recettes de 84 000 €, le déficit est de 23 000 € dont 16 000 € pour Lomener. La mairie compense pour le moment....

Un état des lieux va être fait pour vérifier les chaînes.

Il sera également vérifié la longueur des bateaux.

Bernard COURBARIAUX a proposé de mettre le coût du mouillage, saison hivernale, à 20 € pour octobre au lieu de 40 €.

Toutes les infos devront être mises sur les panneaux du port, de l'Anse du Stole et sur le site de la mairie.

17 demandes de location de mouillages ont été formulées dont 10 du port et l'Anse du Stole. Ceux qui n'ont pas demandé de mouillage et qui resteront sur des mouillages à compter d'octobre seront verbalisés.

Pour les utilisateurs de Lomener uniquement le tarif des mouillages pour octobre et novembre sera de 20 € par mois, ensuite le plein tarif sera appliqué.

Pour les gens des autres ports, le plein tarif sera appliqué dès octobre.

La réaction générale est que les usagers des ports sont mis devant le fait accompli alors que les informations auraient pu être diffusées depuis plusieurs mois.

L'extrait du code des transports relatif à la composition, à la compétence et au fonctionnement d'un Conseil Portuaire sera affiché.

Bernard COURBARIAUX va écrire aux membres du CLUPIPP + Mairie pour que soit étudiée la libération de places sur les racks à prames au port pour ceux qui loueront durant l'hiver.

6 - Flyers

La Cie'TY nous a fait parvenir un devis d'environ 500 € pour 500 flyers dont 80 € de frais de "pensées". Ce point fait partie des négociations avec le directeur du CMB.

7 - Date du repas de fin de saison et lieu

Nous retenons comme date le 16 ou le 23 novembre 2019 avec l'arrivée du beaujolais nouveau. Nous envisageons un rougaille saucisses, quant au lieu ce sera certainement la salle des Viviers Collet à Kerroc'h.

8 - Dates des ateliers du samedi

Les formations ou ateliers de la saison seront :

- Formation navigation
- Casiers
- Filets
- Crêpes
- Fileter des poissons
- Epissures
- Formation pour les enfants en juillet et en août

Les dates vous seront communiquées ultérieurement en fonction des disponibilités des formateurs.

Pour info, le bain des crevettes aura lieu le 11/01/2020, les vœux du président le 17/01/2020 avec la galette et l'Assemblée Générale le 01/02/2020.

9 - Panneaux poissons

Muriel JOURDREIN assistante FNPP était invitée au CD56. Nous lui avons demandé si elle pouvait nous faire parvenir des panneaux poissons pour en faire des tirages plastifiés de dimensions plus grandes. Nous les avons reçus.

10 - Questions diverses

- La secrétaire présente le bulletin d'adhésion 2020 sur lequel ont été ajoutés des tranches d'âges. Cette information facilitera le traitement de la demande de subvention.
- Les horaires d'occupation du local indiqués dans la convention du LCMA doivent être respectés.
- Nous apprenons le décès d'un de nos adhérents, Julien LE GLEUT. Les obsèques ont lieu le mercredi à 14 h 30 à Ploemeur.
- Point sur la buvette et fréquentation au retour des pêcheurs. Le Conseil d'Administration décide que la notion de « retour des pêcheurs » soit inscrite dans le règlement intérieur.

11 - Date de la prochaine réunion du Conseil d'Administration

Prochaine réunion du Conseil d'Administration le 04 novembre 2019 à 17 h 00.

LA SECRETAIRE
Marlène BASSERY

LE PRESIDENT
Bernard COURBARIAUX

